

Un réseau qui couvre l'ensemble du territoire français et les DROM

Les délégations régionales assurent la valorisation de la CCEF sur le territoire français métropolitain et d'outre-mer, ainsi que la promotion directe de ses membres, notamment par l'organisation de manifestations.



Retrouvez tous nos présidents de délégations régionales sur notre site www.ccef.net rubrique **La CCEF > La vie en région**



Compagnie des Conseils
et Experts Financiers

6 avenue Mac Mahon
75017 PARIS

01.44.94.27.70
ccef@ccef.net

www.ccef.net

Rejoignez-nous et suivez-nous
sur les réseaux sociaux !



ADHÉRER À LA CCEF

L'adhésion à la CCEF est nominative, elle permet :

- l'appui d'un réseau,
- un accès aux commissions de travail,
- l'abonnement à la revue Convergence qui comprend 3 à 4 numéros par an, auxquels s'ajoutent des hors-séries (l'Observatoire des PME non cotées), voire la publication de Cahier Spécial/Technique et des ouvrages,
- des tarifs « adhérents » à l'ensemble des événements organisés tant au niveau national que régional,
- des tarifs d'abonnement préférentiel à Xerfi 7 000 et Infront Analytics,
- un accès gratuit au salon PATRIMONIA
- ...

>Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.ccef.net
rubrique **La CCEF > adhérer**

SIRET : 390 791 614 00048 -
TVA Intracommunautaire : FR 68 390791614
N° d'activité : 11 75 45117 75



**L'EXPERTISE FINANCIÈRE
AU COEUR DE L'ACTION**

Un laboratoire d'idées

La CCEF développe une approche originale sur des thèmes qui intéressent les professions réglementées et l'activité de conseil et expert financier.

Cette créativité collective s'exprime dans un double mouvement de veille législative et réglementaire (française et européenne) et d'expérimentation sur le terrain.

La CCEF diffuse très largement les conclusions de ses travaux à ses adhérents en leur délivrant un accompagnement méthodologique et pratique.

Trois commissions de travail

- Le patrimoine immobilier du dirigeant
- L'évaluation et transmission des entreprises
- Le développement et le financement des entreprises

Les commissions sont constituées de groupes travaillant avec un regard prospectif, tant sur les évolutions des marchés des professionnels de la finance, que sur l'élaboration d'outils pour répondre à leurs attentes et qui ont pour objectif d'aboutir, soit à l'élaboration d'un outil méthodologique, soit à la présentation d'un thème traité sous forme d'atelier, de séminaire ou de colloque.

Certaines études peuvent être réalisées en co-production. Enfin, les colloques et tables rondes sont l'occasion d'ouvrir, d'élargir le débat et de coller davantage à l'actualité réglementaire et professionnelle.

La promotion institutionnelle

La CCEF promeut la pratique interprofessionnelle, par des relations soutenues avec les acteurs institutionnels ou économiques et la tenue d'une convention annuelle.

L'enjeu : créer de la valeur pour le client au sein d'un réseau de partenaires experts. La CCEF encourage et fédère ainsi les initiatives qui tendent à mieux organiser et accompagner l'interprofessionnalité par un partenariat actif avec d'autres organisations créées à son initiative.

La CCEF est ouverte à tous ceux dont l'activité libérale fait appel aux techniques financières et qui veulent partager leur champ de compétences.



L'expertise Financière au coeur de l'action

Un réseau de partenaires

En rapprochant les hommes et les compétences, la CCEF encourage la mise en œuvre de missions partagées par les professionnels à partir d'expertises complémentaires.

Son réseau couvrant l'ensemble du territoire français, favorise des rencontres ouvertes et variées, à l'échelle nationale ou en appui sur ses délégations régionales.

Ses membres partagent une même conviction : la connaissance réciproque des partenaires nourrit la confiance et conditionne la qualité du travail au service du client.

Ils partagent également un même état d'esprit : le sens de la relation humaine et la confraternité.

Observatoire des PME non cotées

La CCEF a créé en 2017 un "Observatoire des valorisations des entreprises non cotées en France". L'Observatoire se compose de sept experts financiers. L'objectif de cet Observatoire est de fournir des matériaux permettant de calculer les taux d'actualisation pour les entreprises non cotées ainsi que les multiples de valorisation par taille et par secteur d'activité. Les travaux et réflexions sont proposés aux professionnels sous la forme d'un hors-série de la revue Convergence.